

vivre à **montreux**

Journal d'information communal - No 22 - Août 2013

Septembre festif

Le 3, honneur au premier citoyen du Canton

**Les 28-29, fête des jumelages
et des communautés étrangères**

**Histoire d'eau et de
villages pages 4 et 5**

**Brèves
pages 6 et 7**

**Montreux
Pratique page 8**



**COMMUNE DE
MONTREUX**

En couverture :

La fontaine devant la Maison Visinand est alimentée par l'eau des sources du Maralley, comme la dizaine d'autres fontaines de la Vieille Ville. Le réseau d'eau du Maralley est le seul de la Commune à ne pas dépendre du SIGE. Voir l'article en pages 4 et 5.



Y. Gabrioud

Édité par :

la Municipalité de Montreux,
août 2013

Impression :

I-Press, Montreux

Graphisme :

Macgraph, Puidoux

Tirage :

15'000 exemplaires

Rédaction :

Béatrice Merk Mietta,
chargée de communication,
tél. 021 962 79 40,
beatrice.merkmietta@montreux.ch
(rédactrice responsable),
Anne Biavati Pirolet, assistante
communication, tél. 021 962 79 38,
anne.biavati@montreux.ch
et Aurélie Margueron, éditrice
web et community manager,
aurelie.margueron@montreux.ch
tél. 021 962 79 38

Imprimé sur du papier certifié FSC

Visitez notre site internet :
www.commune-de-montreux.ch
et celui du conseil communal :
www.conseilmontreux.ch

EDITO



Chères lectrices, chers lecteurs, c'est la rentrée, l'été est presque terminé, mais la fête n'est pas finie ! Au contraire, septembre s'annonce placé sous le signe des célébrations : celle de nos jumelages avec Menton et Wiesbaden et celle de nos communautés étrangères à la fin du mois. Et, le 3 septembre, la fête que l'on me fait l'honneur d'organiser pour mon élection à la présidence du Grand Conseil et à laquelle je suis très heureux de vous associer, chers concitoyens. Vous trouverez des informations sur ces manifestations ci-contre. Ci-dessous, honneur à la nouvelle Présidente du Conseil communal, qui se prête au jeu de l'interview. Dans ce numéro encore, les pages centrales font état d'une curiosité qui appartiendra peut-être bientôt au passé : les dernières fractions de communes, celles des Planches et de Sâles, Chêne et Crin, demandent la dissolution de leur statut aussi particulier qu'encombrant. Bonne lecture et rendez-vous au 3 septembre.

Laurent Wehrli, *Syndic de Montreux et
Président du Grand Conseil*

Le rendez-vous du Conseil communal

Nominations pour l'année politique 2012-2013

Présidente : Irina Gote, socialiste
1^{er} Vice-président : Emmanuel
Gétaz, Montreux Libre
2^e Vice-président : Lionel Winkler,
libéral-radical

Trois questions à la nouvelle Présidente du Conseil communal



Irina Gote, qui êtes-vous ?

A l'école déjà, j'avais comme matière de prédilection le civisme, matière dans laquelle j'étais incollable. A mes 22 ans, un voisin m'a demandé d'assister à une séance du

Conseil communal et c'est comme cela que j'ai attrapé le virus de la politique ! J'aime défendre avec passion les valeurs qui me sont chères, j'aime le débat d'idées, mais je le pratique dans le respect de l'autre et de ses convictions. Mariée et mère de deux garçons, je suis indépendante dans le domaine de l'antiquité et de la brocante, ma deuxième passion.

Quels sont vos objectifs pour cette année de Présidence ?

En politique, j'ai toujours essayé d'être le trait d'union entre les différents partis, car j'apprécie de travailler dans une bonne ambiance, ce qui est plus constructif. J'essaierai donc de continuer sur cette voie ! Au 1^{er} juillet est entrée en vigueur la nouvelle Loi sur les communes. Cela implique que le règlement de notre conseil devra subir un sérieux toilettage. Ce sera un des premiers gros dossiers que j'empoignerais durant l'été. Il y aura peut-être le retour du Canton de notre Plan Général d'Affectation, autre objet, très attendu. Et puis un projet plus personnel, en rapport avec mes origines étrangères : Montreux est une commune où 147 nationalités différentes se côtoient. Je trouve

que cet intéressant mélange est une richesse incroyable. Ainsi, en collaboration avec la « CoCoSI », la Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration, je souhaiterais concocter un programme spécial, pour une des séances du Conseil communal. Mais surprise, surprise...

Comment rêvez-vous l'avenir de Montreux ?

Ces dernières années, ont été mis sur le marché de l'immobilier beaucoup d'objets de luxe : anciens hôtels transformés en PPE luxueuses, villas de maître, cliniques privées, appartements protégés de luxe et j'en passe. De plus, des biens qui étaient en location, moyennant des transformations, ont été également mis sur le marché de la vente. Or, en ce qui me concerne, je suis constamment à la recherche de l'équilibre. Je pense dès lors que pour les années à venir, nous devons être très attentifs à ce que les Montreusiennes et Montreusiens de la classe moyenne et des milieux plus défavorisés puissent continuer de se loger à Montreux et de profiter à leur tour de la qualité de vie et des infrastructures de notre commune qui vont en s'améliorant.

Septembre festif

En septembre, préparez-vous à faire la fête à Montreux ! Votre participation est attendue au cours de deux importantes et joyeuses manifestations.

3 septembre

Honneur au premier citoyen du canton

Laurent Wehrli, Syndic de Montreux, a été brillamment élu **Président du Grand Conseil le 2 juillet dernier**. Le premier citoyen du canton sera célébré comme il se doit dans sa Commune le mardi 3 septembre prochain, au cours d'une grande fête à laquelle le public sera associé.



Programme des festivités

Partie officielle

15h Accueil à la gare de Montreux

16h Départ du **cortège** de la place de la gare en direction du Centre des congrès

17h à Centre des congrès :

18h30 **partie officielle**

18h30 **Apéritif à la population** et aux invités

19h30 **Repas offert à la population**
Banquet officiel au Miles Davis Hall

La partie officielle sera animée d'interludes musicaux, avec notamment l'Ensemble cors des

Alpes Riviera-Chablais, le chœur des enfants des écoles de Montreux, le Quatuor Deblüe, la Chorale de Montreux, la Chanson de Montreux, le Chœur d'Oratorio, la Jeune Harmonie...

Les élèves des établissements scolaires de Montreux auront congé pour l'occasion et les bureaux de l'administration seront fermés afin de permettre au personnel communal de participer au défilé.

Lors de sa séance du 19 juin 2013, le Conseil communal a notamment adopté...

... le préavis (06/2013) relatif aux comptes 2012 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL);

... le préavis (08/2013) relatif aux comptes 2012 du Fonds culturel Riviera;

... le préavis (09/2013) relatif aux comptes communaux pour l'exercice 2012;

... le préavis (10/2013) relatif à l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) « La Saussaz Est »;

... le rapport (05/2013) de la Municipalité sur sa gestion durant l'année 2012.

Le Conseil a rejeté...

... la prise en considération de la motion de M. Bassam Degerab relative à la demande d'attribution et d'aménagement d'un espace au cimetière communal pour permettre l'enterrement des citoyens musulmans de la Commune selon les principes de l'Islam.

Ces rapports et préavis sont disponibles sur le site du Conseil communal www.conseilmontreux.ch

28 et 29 septembre

Fête des jumelages et des communautés étrangères

Montreux a une longue tradition d'ouverture au monde extérieur. La Commune fête cette année 60 ans de jumelage avec les villes de Menton, en France, et de Wiesbaden, en Allemagne. **Un week-end festif marquera cet anniversaire sous le Marché couvert**, avec la participation de groupes venant de Menton et de Wiesbaden. Les deux jours seront également l'occasion d'associer les communautés étrangères de notre Commune. Soucieuse de préserver l'environnement, la Commune a prévu d'utiliser des verres consignés.

Programme et horaires au Marché Couvert

Animations et restauration avec des mets suisses et de diverses communautés étrangères, notamment serbes.

Samedi 28

Ouverture des lieux **10h-24h**
Partie officielle **17h**
Restauration **11h-15h**
18h-21h

Dimanche 29

Ouverture des lieux **8h30-15h**
Culte **10h**
Restauration **11h-15h**

Spectacles les deux jours dès 11h, avec notamment:

- la Capeline de Menton
 - la Mentonnaise
 - Wiesbadener Prinzengarde 1900 e.V.
 - Showtanzformation Extravaganza TSG-Sonnenberg
- ainsi que des prestations proposées par les communautés étrangères, par exemple, des danses enfantines de Serbie.

Programme définitif sur le site: www.commune-de-montreux.ch

SAVIEZ-VOUS...

... que la Commune, en plus de ses jumelages avec Menton et Wiesbaden, a signé des pactes d'amitié avec les villes de Chiba au Japon, d'Atlanta aux Etats-Unis, et avec l'arrondissement de Xicheng à Pékin en Chine? Et qu'elle entretient des relations suivies avec la Finlande, liées au fait que le Président Mannerheim a vécu la fin de sa vie dans notre Commune, de même qu'avec les régions de Yanbian et Xinyuan en Chine, Ferraya au Liban et Clarens, en Afrique du Sud, ville ainsi nommée en mémoire du lieu où le Président sud-africain Krüger est décédé?

Prochaines séances:

Mercredi 4 septembre
Mercredi 2 octobre
Mercredi 6 novembre

Les séances ont lieu en principe à 20 heures au Centre des congrès 2m2c, mais des changements de lieu et d'horaire sont possibles.

Mieux vaut s'informer au préalable au n° 021 962 77 77.

Le public est le bienvenu!

Vers la fin des fractions de communes

Saviez-vous que les villages des Planches et de Sâles, Chêne et Crin sont encore ce que l'on nomme des « fractions de communes » ? Et qu'à ce titre, ils devraient se doter d'une Municipalité et d'un Conseil communal pour se mettre en conformité avec la loi sur les communes ?

Une organisation bien trop lourde pour ces villages qui forment ensemble le quartier de la Vieille Ville. Pour ne pas rester « hors la loi », **les membres des deux villages sont prêts à renoncer à leur statut de fractions de communes** pour autant qu'ils puissent conserver leur réseau des eaux du Maralloy, qu'ils gèrent depuis 1616.

Un préavis portant sur ces deux objets, sera présenté par la Municipalité au Conseil communal cet automne. La rédaction des projets de dissolution des fractions de communes, de concession et de statuts de la nouvelle association du Service des Eaux du Maralloy (SEM) a nécessité un an de travail et de collaboration entre les services de l'Etat de Vaud, la Commune et les villages.

Une fraction de commune, qu'est-ce que c'est ?

Une survivance historique. Sur le site internet de l'Etat de Vaud, on peut lire que « De manière générale, la commune est la plus petite subdivision politico-administrative. Dans le Canton de Vaud cependant, il existe encore quelques **fractions de communes, dotées de compétences particulières (gestion de l'eau, par exemple) et dont le territoire est compris dans celui d'une commune** ».

L'époque étant plutôt aux fusions et regroupements dans un but de rationalité, ces fractions de communes sont appelées à disparaître.



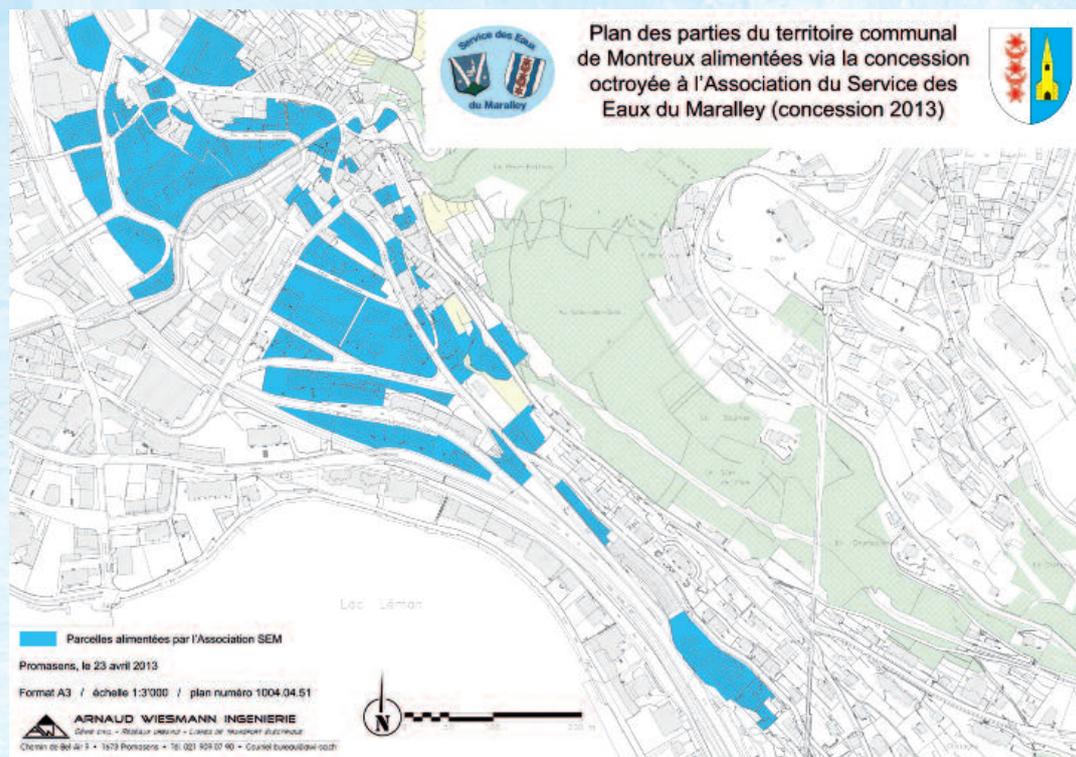
M. Aubry

A Montreux, **c'est à partir de 1900 que les communes reprennent progressivement les services publics assumés jusque-là par les villages** et que ces derniers renoncent peu

à peu à leur statut de fractions de communes pour se transformer en associations de défense des intérêts villageois ou en sociétés de développement. En 1926, le village de Trait-Bon Port

disparaît en tant que fraction de communes, en 1927, c'est le tour de Territet-Collonges, en 1928 de La Rouvenaz, en 1929 de Vernex et Clarens, en 1942 de Chervin et finalement en 1955 de Glion. **Seuls deux irréductibles villages de Montreux, Les Planches et Sâles, Chêne et Crin, continuent de gérer leur eau et restent des fractions de communes.**

Celles-ci, curieusement, ne sont plus mentionnées par le canton en 2010, lors de l'exposé de la dissolution de la fraction de commune des Charbonnières. Il faudra un avis de droit pour confirmer finalement que les deux villages de Montreux sont toujours des fractions de commune,



avec les droits et devoirs que cela implique...

La solution s'impose d'elle-même: **il faut viser la dissolution, mais sans abandonner la gestion des sources du Maralley**. Les villages proposent donc à leurs membres de demander une concession d'eau – celle-ci n'était pas nécessaire pour une fraction de commune – et de créer pour la gérer l'association sans but lucratif du Service des Eaux du Maralley (SEM), qui administrera les sources, fontaines et autres biens.

Les sources du Maralley

C'est une curiosité de la Commune souvent méconnue: **une bonne partie des habitants de la Vieille Ville** (voir le plan de la concession en page précédente) **est alimentée en eau potable par les sources du Maralley**. Il s'agit du seul réseau d'eau de la Commune qui soit indépendant du Service Intercommunal de gestion (SIGE). Environ 500 ménages, répartis dans une centaine de bâtiments, boivent cette eau de source qui sort bien fraîche de la montagne. Le réseau du Maralley est toutefois également raccordé au SIGE afin de pallier le manque d'eau en période de sécheresse, ce qui se produit parfois en septembre.

Cette spécificité remonte à un passé lointain. C'est en effet en 1616 qu'un arrêt du Bailli bernois de l'époque donne aux villages des Planches d'une part et de Sâles, Chêne et Crin d'autre part la copropriété des sources du Maralley. En 1868, à la même époque que fut créée la société des Eaux des Avants (SIGE), les villages sont autorisés à construire deux réservoirs de rétention d'eau, un pour chaque village.

En 1910, on creuse – entièrement au pic – deux captages, l'un de 180 mètres de long, l'autre de



Devant l'entrée de la galerie des sources du Maralley. A gauche, Michel Aubry, Gouverneur des Planches, à droite Claude Biavati, Gouverneur de Sâles, Chêne et Crin.

80 mètres. **Les portes qui en permettent l'accès se situent derrière l'église St-Vincent et semblent mener directement à l'intérieur de la montagne**. Les réservoirs sont agrandis par la même occasion. Ils existent encore tels quels aujourd'hui avec une capacité de 5 m³ chacun. Depuis janvier 2012, les deux fractions de communes ont fusionné la gestion des eaux en une entité dénommée « Service des eaux du Maralley », disposant de 10 m³.

Mais la capacité actuelle ne suffit pas. Du moins pas en permanence. Les deux petits bassins de rétention de l'eau des cap-

tages n'ont plus la capacité de couvrir les besoins aux heures de pointe, surtout durant les périodes sèches. **Depuis plus de 50 ans, les villages projettent la construction d'un nouveau réservoir d'une capacité de 200 m³**. Celui-ci a été étudié, planifié, dessiné, mis à l'enquête... mais n'a pour l'heure pas encore pu être réalisé. Avec la nouvelle organisation mise en place, ce projet a désormais de bonnes chances d'aboutir.

D'excellente qualité, l'eau du Maralley est chlorée par mesure de précaution avant d'être distribuée dans le réseau. **Elle est**

« Au fil de l'eau »

Un petit livre, édité en 2009 par les Sociétés de développement de la Vieille, ainsi que des villages des Planches et de Sâles, Chêne et Crin avec la collaboration des Archives retrace l'histoire passionnante de cette partie de Montreux. On peut se le procurer pour la somme de 10 francs auprès de M. Michel Aubry, Gouverneur des Planches, à l'adresse m.aubry@aubrymateriel.ch

dûment contrôlée aussi bien par les villages que par les services compétents du canton.

Ses vertus ont d'ailleurs été louées en 1923 par le Docteur Alfred Funk, d'Yverdon-les-Bains, qui lui trouve quantité d'applications thérapeutiques: « [...] *les eaux de Maralley donnent d'excellents résultats dans les cas d'atonie gastrique, [...] dans l'insuffisance pancréatique, dans la paresse intestinale et la constipation* ». Il ne vous reste plus qu'à aller puiser cette eau miraculeuse à l'une des 11 fontaines de la Vieille Ville qu'elle alimente!



M. Aubry

EN BREF

Le Manoïre ouvert

Le restaurant d'alpage du col de Jaman a été repris cette année par un chef étoilé au Michelin, Frédéric Médigue. **Le nouveau gérant met à l'honneur la qualité des produits du terroir allié au raffinement d'une cuisine fine et créative.** A la carte, des spécialités typiquement régionales, à prix modérés, ainsi que des mets plus élaborés à base de produits frais, le tout évoluant au fil des saisons.

Horaires d'ouverture 2013

Juillet à septembre: ouvert tous les jours sauf le dimanche soir et le lundi. En soirée, ouverture sur réservation. Dès octobre, en fonction de la météo.



B. Merk Mietta

Informations et réservations au 021 964 63 30 ou par courriel à manoire.jaman@gmail.com

1^{re} pierre posée pour la Maison de Quartier

La construction de la Maison de Quartier de Clarens a débuté. **La première pierre a été posée officiellement le 28 juin** par les représentants de la Municipalité, du Conseil communal et des habitants de Clarens.

L'ouverture, initialement prévue pour la rentrée scolaire 2014, est reportée à la fin de l'année prochaine.



Photos B. Merk Mietta

Du charbon made in Montreux

L'ancienne cabane du marché de Noël s'est offert une seconde vie dans le bois du Cubly depuis le 22 juin comme lieu de pique-nique ou de promenade. Pour marquer l'événement, **une charbonnière a été réalisée par un charbonnier spécialisé** en collaboration avec les forestiers de la commune.

C'est sous l'œil vigilant de l'artisan mandaté pour l'occasion que la carbonisation a été réalisée. Un tel processus a nécessité une surveillance constante. L'odeur du feu de bois s'est alors emparée du Cubly durant une petite semaine. Bilan:

quinze stères de bois (env. 15 m³) utilisées, une tonne de charbon produite et une centaine de sacs remplis.



Inaugurée le 22 juin en présence du Conseil communal et ouverte au public le lendemain, **la construction a attiré curieux et promeneurs.** Une expérience sympathique et à refaire selon le chef forestier. Quant au Marché de Noël, celui-ci se verra paré d'une toute nouvelle cabane.

Photos A. Margueron



Expo Rouvenaz

Si vous avez raté l'exposition montrant le **projet de réaménagement des jardins de la Rouvenaz**, vous pouvez la retrouver sur le site internet communal. Il est également possible de voir en ligne la visite guidée et de jouer au jeu virtuel.

Rendez-vous en ligne sur www.commune-de-montreux.ch sous *Decouvrir/avenir/grands-projets/Rouvenaz*



L'Elixir

Café Bienvenu à Clarens

Dès le mois de septembre, le centre de loisir La Virgule à Clarens proposera des « **Cafés bienvenu** » destinés aux **jeunes mères issues de l'immigration et à leurs enfants en bas âge**.



L'entrée à l'école est indéniablement un moyen d'intégration efficace pour les enfants comme pour les parents mais quatre années précèdent ce moment. Cette attente peut être longue pour ces femmes qui se retrouvent souvent seules à la maison avec leur(s) jeune(s) enfant(s).

Les « Cafés bienvenu » placés sous le signe de la convivialité **visent à sortir ces personnes de leur isolement**. Permettre aux jeunes mères et à leurs enfants de partager, d'échanger et

Nouvelle loi scolaire

La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) est entrée en vigueur le 1^{er} août. C'est en particulier **la numérotation des années de l'école obligatoire qui change**. Désormais, les années enfantines et primaires seront les années 1P à 8P et celles du degré secondaire les années 9S à 11S.

Pour mémoire, dans le canton de Vaud, l'école obligatoire commence l'année durant laquelle l'enfant a 4 ans révolus au 31 juillet.

de se familiariser avec le français, tels sont les objectifs de ces rencontres. Les premières du type dans la région.

Soutenu par le Bureau Cantonal de l'Immigration et la Commune de Montreux, **ce projet est animé par deux professionnelles**, l'une de l'approche du français pour les adultes et l'autre de la petite enfance.

Ouverture: de 9h à 11h une fois par semaine dès le mois de septembre, hormis pendant les vacances scolaires.

Plus d'infos: 078 845 86 16 et sur www.commune-de-montreux.ch/vivre/habiter/jeunesse

Guichet d'accueil à la Grand-Rue 73

L'accueil du public à la Grand-Rue 73 a été entièrement revu. L'accès se fait désormais **de plain-pied par le trottoir de la Grand-Rue**. Ce dernier a été élargi



pour donner plus de place aux passagers du bus. Une boîte aux lettres de taille respectable attend

Une avenue pour Claude Nobs

Montreux aura son avenue Claude Nobs. Celle-ci **longera le Centre des congrès (2m2c) et le parc Vernex**, des lieux clés du Montreux Jazz Festival. Le bureau permanent du MJF, domicilié au Centre des congrès, aura ainsi pour adresse « Avenue Claude Nobs 5 ». Les deux palaces 5 étoiles actuels de Montreux, le Fairmont Montreux Palace et le Royal Plaza Montreux seront également domiciliés sur l'avenue.

Avenue Claude Nobs

Un bel hommage à celui qui a tant fait pour le rayonnement de notre Commune et une élégante façon de porter son nom dans le monde entier. Le changement de nom prendra effet au 1^{er} octobre.

vos courriers ou enveloppes de vote. Le guichet communal est désormais une « vraie » réception accueillante et conviviale.

N'hésitez pas à passer si vous avez besoin d'informations ou par simple curiosité.

LE CHIFFRE 170 tonnes...

... c'est en moyenne la quantité totale de déchets incinérables récoltés par la voirie lors de chaque édition du Montreux Jazz Festival. Un volume resté stable ces dernières années. Les

quelque **254 000** festivaliers produisent donc chacun **700** grammes de déchets. Le bilan pourrait être amélioré en introduisant des gobelets consignés. Pour sa part, le staff du festival trie et valorise **1,5** tonne d'aluminium et **4,5** tonnes de PET, sans parler du papier et des cartons.



B. Merik Miettinen

MONTREUX PRATIQUE

ADRESSES UTILES

Numéros d'urgence

Urgence médicale	144
Police	117
Pompiers	118
Médecin de garde et dentiste de garde	0848 133 133
Urgences psychiatriques	0800 779 779
Police Riviera	021 966 83 00
Pharmacies de garde	021 966 83 00
Hôpital Riviera site de Montreux	021 966 66 66
Hôpital Riviera site de Vevey	021 923 40 00

Administration communale

Standard général	021 962 77 77
Site internet communal www.commune-de-montreux.ch	
Adresse courriel générale commune@montreux.ch	
Secrétariat municipal: Grand-Rue 73	021 962 77 77
Archives de Montreux: Alexandre-Vinet 8, archives@montreux.ch	021 983 18 10
Bibliothèque municipale Montreux-Veytaux: bibliotheque@montreux.ch	021 963 33 29
Office de la population: av. des Alpes 18, population@montreux.ch	021 962 78 50
Finances: av. des Alpes 18, finances@montreux.ch	021 962 77 90
Ressources humaines: av. des Alpes 18, rh@montreux.ch	021 962 77 86
Domaines et bâtiments, sport: rue du Temple 11, dbs@montreux.ch	021 962 78 03

Travaux: rue de la Gare 30, travaux@montreux.ch	021 962 77 30
Urbanisme: rue de la Gare 30, urbanisme@montreux.ch	021 962 77 60
Centre social: Espace 114, Grand-Rue 114 centre.social@montreux.ch	021 962 78 60
Services sociaux: av. des Alpes 22 services.social@montreux.ch	021 962 78 30
Voirie et espaces verts: rte de Brent 6, Chailly, voirie@montreux.ch	021 989 87 20
Economie, culture, tourisme: Grand-Rue 73, ect@montreux.ch	021 962 78 26
Piscine de la Maladaire:	021 964 57 03
Salle omnisports:	021 964 36 29
Défense incendie et secours (SDIS):	021 962 79 20
Police du Commerce, Clarens:	021 966 83 87

Ecoles

Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est, eps.montreux-est@vd.ch	021 557 17 70
Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest, eps.montreux-ouest@vd.ch	021 557 48 50

Animation Jeunesse et camps de vacances

Secrétariat: av. des Alpes 22, Montreux, sfj@montreux.ch	021 962 78 76 ou 77
Centre de Loisirs Le Point: rue de la Gare 27, Montreux	021 962 78 78
Centre de loisirs La Virgule: rue du Collège 24, Clarens	021 961 92 27

Agenda

Saison culturelle

2 novembre

Rock'n'roll legends

8 novembre

Carmina Burana & Sheherazade

16 novembre

Starmania

Théâtre Montreux-Riviera

10 au 29 septembre

Un fil à la patte

8 au 13 octobre

Hommage à Cocteau – L'âme du poète 50 ans après...

Réservations sur www.theatre-montreux-riviera.ch ou par tél. du lundi au vendredi de 13h à 18h au 021 961 11 31

Arabesque – Musique ancienne

1^{er} septembre

Les Folies françaises
Château du Châtelard

6 octobre

Bach & Vivaldi à Chillon
Château de Chillon

3 novembre

Marin Marais, le Parisien
Château du Châtelard

Réservations:

Arabesque
077 405 39 83
ou Montreux-Vevey tourisme
0848 86 84 84

Plus d'informations:
www.arabesque-montreux.ch

Ciné sénior

3 septembre



More than honey – Et si les abeilles disparaissaient
Un film de Markus Imhoof
14h 15

Réservation au 021 925 88 88

Jusqu'au 30 septembre

Animation sur les quais
www.au-quai-ok.ch

31 août – 12 septembre



Septembre musical

www.septmus.ch

1^{er} septembre

« Ride for the cause »

Plage du Pierrier, avec essai de vélos électriques

3 septembre

Défilé en l'honneur du
Président du Grand Conseil

21 septembre

Clean up day

Venez aider la voirie à lutter contre les déchets sauvages

28 et 29 septembre

Fête pour les 60 ans de jumelage avec Menton et Wiesbaden et fête des communautés étrangères

25 au 27 octobre

235^e Foire des Planches

7 novembre

Recrutement des pompiers volontaires

19h30

Caserne du SDIS
rue de la Corsaz 4
www.118-info.ch

10 novembre

Foire aux jouets
Salle du Pierrier, Clarens

Agenda plus complet sur
www.commune-de-montreux.ch



Arabesque